

**16, 2011**

**Ricerche Dottorali in Francesistica - Studi di Linguistica e di Letteratura Francese**

---

**Alida Maria SILLETTI**

**La valeur «temporelle» du futur simple français et ses répartitions dans un corpus économique de presse**

---

**Per citare l'articolo:**

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/397>

---

Rivista Publifarum

[publifarum.farum.it](http://publifarum.farum.it)

---

Documento accessibile online:

<https://www.publifarum.farum.it/index.php/publifarum/article/view/397/657>

Documento generato automaticamente 23-09-2020

---

# La valeur «temporelle» du futur simple français et ses répartitions dans un corpus économique de presse

Alida Maria SILLETTI

---

## Indice

[Abstract](#)

[1. Introduction](#)

[2. Origine du futur français](#)

[3. Présentation du corpus](#)

[4. Cadre méthodologique](#)

[5. Emplois du futur simple français](#)

[6. Valeur temporelle au sens strict du futur simple](#)

[7. Valeur temporelle au sens large du futur simple](#)

[8. Discussion des données](#)

[9. Conclusions](#)

[Bibliographie](#)

---

## Abstract

This article examines the enunciative conditions of the French simple Future in its temporal value. In particular, starting from the observation that cotextual and

contextual markers play an essential role in interpreting verbal tenses, the temporal value of French simple Future will be analyzed through elements which could influence the enunciative situation (KERBRAT-ORECCHIONI 1980 ; 2002), such as verbal persons, adverbial markers, and phrase types where the simple Future appears. The semantic values of simple Future are inspired to Rocci's analysis (2005). Actually, he divides the simple Future values into two main interpretations: the descriptive one, which concerns temporality, and the "metarepresentative" one, expressing modality. Nevertheless, our analysis is strictly based on the peculiarities of our corpus and this is the reason why some specifications have been added to Rocci's approach.

Our corpus is composed of 2300 texts and 643236 tokens. It has been collected from the economy section of Le Figaro from 1st January to 28th February, 2007. Quantitative analysis will consist in searching simple Future occurrences expressing temporality, whereas qualitative analysis will deal with the observation of a "prediction range" in terms of pure prediction, conditioned prediction, prophetic prediction and announcement, in the aim of describing the temporal value of this verbal tense in economic discourse of popularization.

## 1. Introduction

La «futurité», terme de plus en plus évoqué par les linguistes, mais qui n'a pas encore reçu une définition formelle, est un domaine d'enquête fascinant, quoique très vaste. Sa description morphosyntaxique est abondante dans la mesure où elle peut intéresser ce qu'on nomme le futur tout court, mais aussi ce qui est souvent appelé conditionnel; ce qui plus est, elle peut aller au-delà du noyau verbal pour investir la phrase et même le transphrastique. Le projet de notre thèse de doctorat portant sur une analyse trilingue français-italien-anglais de la futurité condense les résultats de l'étude que nous avons conduite à l'Ecole doctorale de l'Université de Modène et Reggio Emilia et tire profit de la littérature scientifique la plus récente. En particulier, dans cet article nous nous proposons d'explorer les valeurs du futur simple français qui se rapprochent de la temporalité. <sup>1</sup>

Le cadre méthodologique adopté est présenté après avoir esquissé la genèse et le développement du futur simple à partir des langues indo-européennes pour aboutir

aux langues romanes et en particulier au français. En effet, c'est là le point de départ de notre projet et notre prémisse d'enquête: l'interprétation des emplois d'une forme verbale découle de la forme verbale elle-même et de son origine. Toutefois, ces facteurs ne permettent pas une catégorisation complète du futur simple: il faut tenir compte de la situation énonciative où le futur s'inscrit. D'où la décision d'examiner les conditions d'énonciation qui sous-tendent les valeurs sémantiques du futur simple français et qui influencent ses différentes interprétations.

Le cadre applicatif de cette recherche se compose d'un corpus de presse de vulgarisation économique, tiré de la section économique du *Figaro*. Ce corpus devrait nous permettre de mener une analyse ponctuelle des indices cotextuels et contextuels qui interviennent dans la distinction des emplois du futur simple pour aboutir à une discussion de nos données.

## **2. Origine du futur français**

Parmi les formes verbales, le futur occupe une place tout à fait particulière tant dans son origine que dans son évolution. D'une part, la représentation de la tranche temporelle du futur dans les langues indo-européennes a été dévolue à des formes verbales anciennes (structures lexicales avec une idée de désir, de mouvement vers un but ou de contrainte, ou encore à des formes verbales détachées ou unies, telles que le présent au sens de futur). D'autre part, on constate qu'en indo-européen la catégorie verbale du futur a fait son apparition après celles du passé (sous la forme de prétérit) et du présent (BYBEE, DAHL 1989).

En ce qui concerne les langues romanes, ce n'est qu'en latin vulgaire que les premières formes de ce qu'on appelle à l'heure actuelle «futur» ont vu le jour, étant donné les nombreuses formes de futur en latin, mais aussi en raison du parcours épineux de leur affirmation. Pour cela, des périphrases verbales véhiculant un futur chargé de nuances affectives différentes ont progressivement remplacé les formes de futur du latin. D'où l'apparition, autour du IIIe siècle ap. J.-C., de la structure *cantare habeo*, synthétisée par la suite en *chanterai*. En effet, certaines langues romanes, parmi lesquelles le français, ont commencé à exprimer le futur verbal à l'aide de deux éléments, l'un marquant le signifié lexical, l'autre le

signifié grammatical, notamment le présent d'un verbe auxiliaire ou modal. Le futur synthétique latin, en revanche, était l'expression d'un futur générique, dépourvu de nuances autres que l'indication même d'avenir. C'est ainsi que *cantare habeo*, qui a d'abord gardé son sens de volonté sous forme de contrainte et d'obligation, a acquis différentes nuances de sens «futural» (FLEISCHMAN 1982).

Cette prémisse témoigne de la difficulté à bien cerner les contours et les domaines touchés par le futur simple français. Tout cela se répercute à notre avis sur sa forte instabilité, ainsi que sur la pluralité de ses interprétations, qui ne sont que le reflet de sa genèse.

### **3. Présentation du corpus**

Le corpus que nous allons analyser se compose de 2.328 textes (643.066 mots). Il s'agit de textes tirés des pages économiques du *Figaro* pendant une période de deux mois, du 1er janvier au 28 février 2007. Bien que nous n'ayons pas affaire à un discours spécialisé, le domaine de l'économie traité par un quotidien non économique présente quand même le recours à une terminologie économique. Ce qui nous mène à placer notre corpus au sein du discours de vulgarisation économique, qui reprend des traits typiques du niveau standard de la langue (la fonction informative et la volonté des journalistes/des spécialistes d'atteindre un public très vaste de consommateurs/épargnants, qui sont renseignés en termes d'investissements et d'orientations économiques) et qui présente une terminologie parfois technique et spécialisée de l'économie (mais expliquée au moyen d'exemples). D'où des textes de spécialité (EGGS 1998), dont les plus fréquents sont les articles (1.028 textes), les flashes (743 textes), les titres (titres ou première partie de textes qui figurent à la Une de l'économie et qui sont développés dans les pages qui suivent, 246 au total) et les reportages (134 textes). Les textes les moins représentés sont les indices boursiers (commentaires aux cotations boursières, 56), les schémas récapitulatifs (49), les textes d'opinion (33) et les réponses à des questions des lecteurs (1). Par contre, nous n'avons pas pris en considération les tableaux réunissant les tendances des marchés et les cotations boursières.

Les textes ont été téléchargés en format pdf à partir du quotidien imprimé: il s'agit donc de l'édition papier du *Figaro*. Le corpus a été dépouillé d'abord

quantitativement, ensuite d'un point de vue qualitatif. L'échantillonnage quantitatif a été partiellement effectué à l'aide du logiciel d'analyse de corpus *AntConc*. Cependant, une recherche manuelle a été nécessaire. La phase de parsing a permis de détecter le nombre de futurs simples figurant dans l'ensemble du corpus, soit 2.822 occurrences.

Pour présenter notre étude qualitative, nous allons introduire d'abord le cadre méthodologique et ensuite l'approche dont nous nous sommes inspirée pour l'interprétation des différentes valeurs du futur simple français.

## **4. Cadre méthodologique**

La répartition des emplois du futur simple français ne peut pas se passer d'une remarque préalable: la distinction de tel ou tel emploi est liée à des considérations d'ordre cotextuel et contextuel. D'après Kerbrat-Orecchioni (1990), tout type d'interaction, orale ou écrite, est influencée par des critères de nature interne et des critères de nature externe. Si les premiers concernent, à un niveau phrastique, les propriétés linguistiques et discursives du genre concerné, les seconds ont en revanche affaire aux différentes composantes du contexte. Il est par conséquent possible de distinguer, à l'égard du contexte, une approche «restreinte» et une approche «étendue». On entend par approche «restreinte» les procédés linguistiques qui permettent au locuteur de s'inscrire dans l'énoncé et d'y laisser sa marque (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU 2002). Une approche «étendue», elle, vise les relations qui s'instaurent entre l'énoncé et le cadre énonciatif dans sa globalité.

Ainsi, par rapport aux distinctions mentionnées ci-dessus, le matériau linguistique et la structure du discours représentent les critères internes à la communication, dont la typologie de connecteurs utilisés, l'organisation des énoncés produits, l'utilisation de déictiques, l'emploi des temps verbaux. En revanche, le lieu de la communication, la nature des participants à la communication, le type de canal, le but de la communication, le degré de formalité de l'échange communicationnel appartiennent à la situation de discours et correspondent aux critères de nature externe.

Sur la base de ces considérations, sans compter le rôle capital du futur simple au sein de la communication, nous voudrions montrer que dans certains cas c'est la

présence d'éléments contextuels qui permet de différencier ses emplois. Pour ce faire, nous allons d'abord présenter le classement des emplois du futur d'après les données du corpus, pour énumérer ensuite les critères internes et externes qui contribuent à opérer une distinction ponctuelle de ses emplois.

## **5. Emplois du futur simple français**

Afin de répartir les emplois du futur simple français, nous nous sommes inspirée des travaux d'A. Rocci (ROCCI 2005). Dans son volume consacré à la modalité épistémique, l'auteur analyse les verbes modaux et le futur simple (essentiellement en italien, mais également en français) en discours d'après l'hypothèse de l'interface existant entre sémantique et argumentation. En particulier, il consacre un chapitre au futur simple: il offre un vaste éventail d'emplois que cette forme verbale peut avoir et fournit de nombreux indices discursifs. Selon cette approche, l'émetteur du texte revêt une importance incontournable, d'où la focalisation de Rocci sur sa subjectivité et sur le rôle des participants à la communication. Nous avons adopté cette approche car dans notre corpus, quoiqu'écrit, un échange a effectivement lieu entre les participants à l'événement de communication. Ceux-ci sont représentés par l'interviewé et par l'intervieweur dans le cas des entretiens, par le public (réel ou potentiel) des lecteurs et les journalistes dans le cas des autres typologies textuelles du corpus.

En ce qui concerne les emplois du futur simple, Rocci répartit le futur simple en emploi descriptif et en «métareprésentation» à partir d'un sémantisme de base (ROCCI 2005: 311). L'emploi descriptif a trait à des «états de choses» et est représenté par le futur temporel, le futur bulétique, le futur déontique et les futurs en apodose, gnomique et d'habitude. La métareprésentation concerne des «croyances», d'où le futur concessif et le futur inférentiel. Même si nous avons retenu la distinction fondamentale entre le futur proche de la temporalité (emploi descriptif) et le futur proche de la modalité (métareprésentation), il nous semble plus approprié de nommer ces deux regroupements «valeur temporelle» (emploi descriptif, chez Rocci) et «valeur modale» (métareprésentation, chez Rocci). Ce sont là les deux valeurs principales du futur simple: tous les emplois en tirent leur origine. Ensuite, au sein de la première valeur, nous avons réuni deux types

d'emplois: d'une part, ceux qui sont liés à la temporalité, que nous appelons «temporels au sens strict»; d'autre part, ceux qui s'en détachent, mais qui maintiennent un lien avec un repère déictique, que nous nommons «temporels au sens large». Nous avons recours à une représentation graphique (Figure 1) pour illustrer notre répartition des emplois du futur simple français <sup>2</sup>:

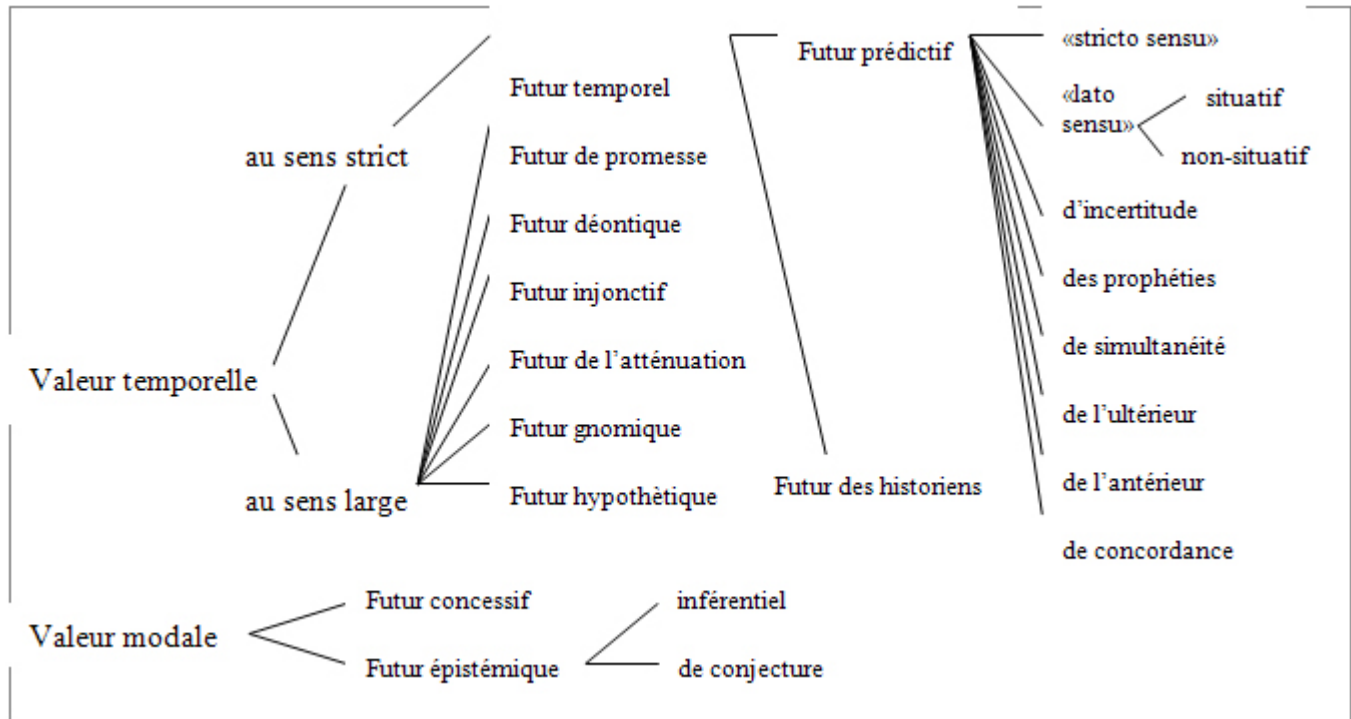


Figure 1 – Répartition des emplois du futur simple français

Nous avons décidé de restreindre notre analyse à la valeur temporelle du futur simple français, <sup>3</sup> qui est, entre autres, la plus répandue dans notre corpus (2.690 occurrences, par rapport à 2.822 occurrences au total). Nous nous proposons donc d'examiner les emplois du futur simple sur la base des critères de nature interne et de nature externe que nous avons présentés dans la section 4. En particulier, nous allons sélectionner une série d'indices internes et externes à partir des données et des occurrences de futur simple dans notre corpus. Parmi les premiers, nous considérons la personne verbale, la diathèse, la typologie de phrase (suivant leur répartition en simples, principales et subordonnées complétives, relatives et circonstancielles, d'après RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994), la présence d'adverbiaux (adverbes et locutions adverbiales) spécifiques et la présence de marques temporelles *ad hoc* (non adverbiales, notamment des dates, voire des horaires). Parmi les seconds, nous allons examiner les connaissances partagées par les



interlocuteurs et la typologie de textes. Chaque emploi temporel du futur (d'abord la valeur temporelle au sens strict, ensuite au sens large) sera par conséquent traité sur la base de la présence ou de l'absence des critères envisagés.

## 6. Valeur temporelle au sens strict du futur simple

### 6.1 Futur prédictif

Contrairement à Rocci (2005), où le futur prédictif ne présente aucune répartition à son intérieur, nous avons partagé cet emploi en neuf sous-emplois.

L'emploi prédictif «*stricto sensu*»<sup>4</sup> (746 occurrences) est privilégié dans les contextes où le sens de prévision est dominant: il s'agit d'un futur temporel «*pur*», plongé dans un contexte manifestation futur:

(1) Pour lui, pas de doute, BP *sortira* de ces épreuves «plus forte et meilleure». (lf07-02-38);<sup>5</sup>

(2) DOUZE ANS qu'il attend! En succédant cette année au premier ministre Tony Blair, Gordon Brown *concrétisera* – sauf surprise – l'ambition d'une vie. (lf02-01-7)

(3) Le président d'Alcan estime que la croissance de la demande mondiale d'aluminium *permettra* d'absorber *rapidement* l'excédent. (lf01-02-28)

Comme les trois exemples en témoignent, ce futur tend à apparaître à l'intérieur de phrases simples (1), principales (2) ou de subordonnées complétives de type objectif (3), alors que sa fréquence dans des subordonnées surtout circonstancielles est rare. En outre, il est possible que des adverbes temporels figurent dans le cotexte du futur, comme *rapidement* (3). Un autre critère interne qui peut contribuer au décodage de cet emploi réside dans la présence d'une indication temporelle *ad hoc*, ici représentée par une année, qui insiste sur le trait «à venir» de l'événement énoncé:

(4) Si personne ne sait ce qui reste dans ces stocks gouvernementaux, «nous croyons que le déstockage en 2006 est arrivé à son terme et que la demande sera plus forte en 2007», convient le patron de Phelps Dodge. (lf03-02-51)

Enfin, cet emploi semble figurer davantage dans des titres et des sous-titres, en raison du caractère d'immédiateté et de brièveté conféré par les faits (simple prévision assujettie à une vérification future):

(5) L'Eurogroupe sera ferme sur le yen faible (lf25-01-17) (titre).

On a distingué l'emploi prédictif «*stricto sensu*» de l'emploi prédictif «*lato sensu*» (1597 occurrences). Celui-ci concerne un contexte futur, mais il représente en fait le résultat d'actions, de plans stratégiques, de mesures économiques prises au préalable lors de réunions, de conseils d'entreprise, et qui attendent leur vérification future pour être en vigueur. Par conséquent, si ces engagements sont ponctuels, ils sont caractérisés par la présence d'indications temporelles précises, généralement des dates exprimées en jours et mois (6), ou des adverbiaux temporels (7). Si, en revanche, ils portent sur des mesures plus générales, ils manquent d'indications temporelles (8). Dans le premier cas on parle d'emploi prédictif «*lato sensu situatif*», dans le second on parle d'emploi prédictif «*lato sensu non situatif*»:

(6) Le chiffre officiel sera annoncé le 17 janvier. (lf05-01-4)

(7) Bruxelles proposera aujourd'hui une mesure contraignant toutes les voitures neuves mises en vente dans l'Union européenne à rejeter dans l'atmosphère un maximum de 120 grammes de dioxyde de carbone CO2) par kilomètre. (lf07-02-33)

(8) Pour Dauphine, le concours financier de l'État est fixé en 2007 à 550 000 € (pour les bourses, plus les frais de gestion de l'association). La subvention sera imputée au programme 134 «développement des entreprises» du budget. (lf21-02-16)

En plus, comme ces deux emplois se limitent à énoncer des données objectives,

presque dépourvues de l'incertitude qui caractérise la prévision, on relève plusieurs occurrences de ce type là où les verbes au futur présentent la voix passive (6) (8). En effet il n'est pas nécessaire de préciser l'auteur ou les auteurs de l'action. Il faut dire que ces deux emplois peuvent se charger d'une valeur d'annonce, notamment dans le cas de l'emploi «situatif», qui figure surtout à l'intérieur de phrases simples et minimales (6), voire dans les flashes composés d'une seule phrase (9):

(9) Alain Dupont, PDG de Colas depuis 20 ans, *laissera en octobre* les rênes du n° 1 mondial de la construction de routes à Hervé Le Bouc, un autre fidèle de Bouygues. (lf23-02-48) (flash).

Les deux emplois partagent aussi leur apparition dans des titres et des sous-titres, étant donné la brièveté de la présentation des faits énoncés:

(10) Les pianos Pleyel *quitteront* Alès en mai (lf28-02-35) (titre) (situatif)

(11) Renault *produira* la nouvelle Clio en Turquie (lf10-01-51) (titre) (non situatif).

L'emploi prédictif d'incertitude (37 occurrences) est caractérisé par un sens d'incertitude et par l'impossibilité de savoir, a priori, si l'événement envisagé se produira dans l'avenir. Le sens d'incertitude est à notre avis également véhiculé par la typologie de phrase où cet emploi s'inscrit, à savoir des subordonnées complétives interrogatives indirectes:

(12) À ce moment-là, Financière Agache Private Equity – qui réalise là son premier investissement – se posera la question de savoir si elle *gardera* ou pas l'entreprise Go Voyages. (lf03-02-25).

L'emploi prédictif des prophéties (37 occurrences) représente d'après nous l'emploi où le sens de prévision du futur est assorti d'un sens de prédiction. L'événement énoncé est soumis à l'avenir d'une manière encore plus forte en raison du contexte où cet emploi figure. Il s'agit, dans la plupart de nos exemples, de situations/prédictions envisagées à moyen/long terme, <sup>6</sup> là où le degré d'«acceptabilité» du contenu propositionnel est parfois remis en cause. C'est ainsi que l'interprétation de cette lecture du futur nécessite de connaissances préalables du monde partagées par les interlocuteurs, qui sont en mesure de définir la

prédiction émise comme visionnaire, prophétique, ou dont la réalisation apparaît paradoxale:

(13) Tout compte fait, *viendra un jour* où il sera plus rentable pour un très grand chef de faire soi-même, en direct live, des plats très simples (style de snobissimes coquillettes au beurre par exemple) à un prix astronomique - il y a un public pour cela - dans une petite salle à manger privée avec une liste d'attente bloquée pour dix mois et ce, la paix dans l'âme sans avoir à devoir oublier son portable sur sa table de nuit. (lf19-02-27)

Le sentiment de distance temporelle et d'indétermination de cet emploi du futur est également marqué par des indices temporels non adverbiaux *ad hoc*, par un avenir éloigné du moment de l'énonciation, qu'il n'est pas possible de bien situer dans le temps (par exemple, *un jour* (13)).

Nous allons situer sous la même enseigne les trois emplois prédictifs «d'antérieur» (1 occurrence), de simultanéité (3 occurrences) et «d'ultérieur» (10 occurrences) (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994), puisqu'ils portent sur les rapports chronologiques que le futur entretient avec d'autres éléments de l'énoncé. Ces rapports sont caractérisés par l'indication d'un niveau temporel véhiculé par deux ou plusieurs verbes figurant dans le même énoncé. En effet, le futur est porteur d'un sens d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité. Le rapport d'antérieur tend à apparaître, parmi nos exemples, à l'intérieur de phrases subordonnées circonstancielles de type temporel, souvent avec des indicateurs chronologiques *ad hoc*:

(14) Avant de la rendre publique, il *devra au préalable obtenir* le feu vert du conseil d'administration puis réunir le CGE d'Airbus. (lf26-02-22)  
(rapport d'antérieur)

Par contre, les deux autres rapports figurent surtout à l'intérieur de phrases simples. Dans ces cas, deux futurs simples apparaissent dans le même énoncé (15): il s'agit de deux phrases simples liées par la conjonction *et*, où seuls *en 2013* d'abord, *quatre ans plus tard* ensuite signalent le rapport «d'ultérieur» (surtout, dans notre cas, *quatre ans plus tard*):

(15) Ce marché représentera 500 millions d'euros de revenus (hors

publicité) en 2013 et *dépassera* le milliard quatre ans plus tard. (lf05-01-24).

Enfin, le neuvième emploi prédictif, de «concordance», (18 occurrences) touche aux relations temporelles entre les phrases où un futur est requis pour les agencer de manière adéquate. De par ses caractéristiques, ce type de futur figure surtout dans des subordonnées circonstancielles temporelles:

(16) Un souci que ne partage pas Jean-François Roquet, pour qui la période devrait au contraire lisser les événements, qui ne devraient en tout cas pas se faire sentir avant 2008 pour Fabrice Lacombe, «*lorsqu'entreront* en vigueur les premières mesures du nouveau gouvernement». (lf02-01-17).

## 6.2 Futur des historiens

Le second emploi que Rocci (2005) considère comme temporel est le futur des historiens (15 occurrences au total). Le procès, énoncé au futur simple, donne l'impression au lecteur d'être plongé dans le discours, mais le moment de l'événement est reculé dans le temps. Ce futur appartient en effet au récit historique et montre, par conséquent, l'emploi unique de la troisième personne, typique du récit. En plus, dans le cotexte du futur, cet emploi est escorté par des références temporelles passées, notamment par des dates insérées dans des chronologies ou des biographies. L'exemple (17) en est un témoignage éclaircissant: le futur est inséré dans une suite chronologique marquée par des dates (années):

(17) Certes, les premiers textes sont très anciens: une loi de 1810 régissait déjà les établissements insalubres. En 1917 apparaît la première réglementation sur les sites classés; elle *sera corrigée* à deux reprises. En 1960, on s'occupe du nucléaire, en 1964 sont créées les agences de l'eau, la fiscalité écologique apparaît juste après-guerre. (lf02-01-8).

Enfin, un autre trait contextuel contribue à marquer ce type de futur. Ce sont les connaissances préalables partagées par les locuteurs – notamment le fait d'être à l'intérieur d'un *hic et nunc* commun –, qui permettent d'inscrire l'énoncé dans le récit historique. D'où le caractère fictif de ce futur, qui figure généralement avec d'autres temps du discours qui, tout comme le futur, sont employés fictivement

dans le récit historique (voir le présent (17)).

## **7. Valeur temporelle au sens large du futur simple**

La qualification de «valeur temporelle au sens large» de toute une série d'emplois du futur simple découle de la présence d'emplois à mi-chemin entre la valeur strictement «futurale» et la valeur essentiellement modale du futur. En effet, bien que tous les cas que nous allons présenter aient comme repère un moment situé dans l'avenir, ils présentent des nuances de sens qui les éloignent d'un futur «pur». Avant de nous concentrer sur ces emplois, nous tenons à préciser qu'il a été parfois impossible d'appliquer l'intégralité de notre schéma aux occurrences du futur simple du corpus, dans la mesure où aucun exemple de futur gnomique n'y figure, un seul exemple de futur injonctif et très peu d'exemples de futur de l'atténuation apparaissent. Ce qui est sans aucun doute le résultat du choix d'un corpus de presse de vulgarisation économique. Par conséquent, nous n'allons traiter que les emplois représentés dans notre corpus qui se prêtent à l'analyse des critères internes et externes envisagés.

### **7.1 Futur de promesse**

Comme son nom l'indique, le futur de promesse (56 cas) est marqué par l'énonciation d'une promesse, un engagement personnel que le sujet parlant assume. Ce futur est donc rattaché à la temporalité (événement plongé dans l'avenir) et à l'une des nuances de sens qui sont à l'origine même du futur des langues indo-européennes: la volonté qui prend les traits de la promesse. Au-delà de ce trait essentiel, le futur de promesse est généralement dénoté par deux critères internes: d'une part, la première personne, qui marque le responsable / le porte-parole de la promesse; d'autre part, le type de phrase. Ce sont en effet souvent des phrases simples ou principales qui soulignent l'immédiateté de la promesse énoncée:

(18) «Le prix garantit que la Sogima ne sera pas tentée d'augmenter les loyers de façon indue, et nous y *veillerons*

» , plaide l'élu. (lf06-02-17).

Toutefois, nous avons remarqué que cet emploi figure à la rigueur même aux troisièmes personnes. Il s'agit des occurrences où ce futur apparaît dans le discours rapporté du journaliste. Par conséquent, les critères qui nous permettent de distinguer cette occurrence par rapport à la précédente sont, outre la troisième personne, une phrase subordonnée complétive conjonctive objective (où figure le futur de promesse) et un verbe qui introduit la promesse (dans la proposition principale):

(19) Le ministre des Finances Hans-Rudolf Merz *a averti* Bruxelles qu'il « *n'acceptera* jamais que l'Union européenne mette le nez dans la politique fiscale» que la Suisse applique aux entreprises, dans une interview au journal Le Matin. (lf22-01-24).

## 7.2 Futur déontique

Tout comme dans le cas de la promesse, le futur déontique (ROCCI 2005) se caractérise d'abord par un lien avec l'origine même du futur, formé à partir de structures impliquant une idée de contrainte et d'obligation (paragraphe 2). Ce trait est le propre du futur déontique, qui réunit plusieurs critères internes à la fois. Le premier est la personne verbale, qui est toujours la troisième <sup>7</sup>. En effet, nous avons trait à des déclarations et à des décisions concernant l'adoption et le respect de certaines mesures qui pèsent généralement sur un ensemble de destinataires. De ce fait, pour que le ton de ces décisions soit contraignant, le futur est soit associé au verbe modal *devoir* au sens propre soit rattaché à la langue du droit soit à la voix passive:

(20) FDA, autorité de santé américaine, a décidé que l'antibiotique Ketek de Sanofi Aventis *sera uniquement prescrit* dans les cas de pneumonies et non plus contre la bronchite ou les sinusites. (lf13-02-47)

(21) Le mélange de cépages *devra obligatoirement faire* l'objet d'une déclaration des négociants à l'organisme Viniflor. (lf18-01-35).

Ainsi, c'est le contexte même qui contribue à définir ce futur. Enfin, la plupart de

nos exemples de futur déontique montrent la présence d'un adverbial (adverbe ou locution adverbiale) qui indique une contrainte, sous forme d'obligation (21) ou de restriction (20).

### 7.3 Futur hypothétique

Le dernier emploi du futur simple dont nous proposons l'analyse peut être reconduit à la structure phrastique dont il tire son nom: l'hypothèse. Il apparaît en effet à l'intérieur de la tournure conditionnelle du premier type (RIEGEL, PELLAT, RIOUL 1994), là où le futur figure dans l'apodose. Cette dernière est dans la plupart des cas une phrase principale qui régit une subordonnée circonstancielle hypothétique. La seule condition à laquelle ce futur est soumis (141 occurrences dans le corpus) est le rapport hypothétique de parataxe entre l'apodose et la protase, introduite par la conjonction *si*:

(22) Si elle acquiert Nations Energy, elle *contrôlera* 28 % de notre production. Si elle achète MangistauMunaiGaz, ce *sera* plus de 40 %. » (If03-01-10).

## 8. Discussion des données

En principe, il n'est pas toujours possible d'associer un emploi particulier du futur à la présence ou à l'absence d'un ou de plusieurs indices cotextuels ou contextuels. On peut aller jusqu'à dire qu'il n'est même pas envisageable, sauf dans très peu de cas (tels que le futur hypothétique ou le futur prédictif d'incertitude), que seule la présence d'un indice interne ou externe puisse servir comme critère distinctif d'un emploi du futur. Notre proposition d'analyse des tendances d'occurrence des valeurs trouve ses racines dans cette remarque générale.

Le fait de ne pas prendre en compte la personne verbale utilisée dans la plupart des emplois examinés dépend de la possibilité des emplois – dont on n'a pas fait état – de figurer à toutes les personnes verbales. Quant à ces dernières, il est évident que la grande majorité des occurrences de futur figure à la troisième personne (du singulier et du pluriel), étant donné la typologie de notre corpus de presse. Les deux autres personnes (du singulier et du pluriel) n'apparaissent qu'à



l'occasion d'interviews ou de citations faites par les journalistes-auteurs des textes. Bref, le critère de la personne verbale n'intervient que dans un emploi strictement temporel, celui des historiens, et dans deux emplois temporels au sens large, notamment le futur de promesse et le futur déontique. En outre, comme cet indice interne est également distinctif de la valeur modale du futur, à savoir de l'emploi épistémique, nous nous alignons sur l'observation de Celle (1997). D'après cette linguiste,

[i]l est d'ailleurs significatif que le futur ne soit pas analysé en fonction du sujet dans les grammaires françaises et dans les études qui lui sont consacrées [...]; toutefois, dès lors qu'on analyse les emplois dits modaux du futur, ce critère intervient (CELLE 1997: 63).

Quant à la diathèse, que nous considérons comme un critère interne essentiel pour le décodage de certains emplois du futur, les données recueillies ont montré que la plupart des occurrences de futur tendent à figurer à la voix active (76%) par rapport au passif (18%) et (encore moins) aux voix réflexive et pronominale (174 occurrences, 6%). La typologie de corpus, composé de textes spécialisés, nous avait conduit à l'hypothèse d'une répartition plus équilibrée des futurs entre la voix active et la voix passive, mais surtout une proportion plus élevée de futurs au passifs dans le cas du futur déontique (26% des cas). Hypothèse démentie par plusieurs occurrences de futurs au passif (mais quand même moins nombreuses que les futurs à la voix active) dans les emplois prédictifs «lato sensu» situatifs et non situatifs. C'est ainsi que le passif servirait davantage: i) à situer de manière ponctuelle et objective (faute d'agent) un événement dans l'avenir (emploi «situatif») et à renseigner le public des lecteurs du quotidien sur une mesure qui vient d'être prise, mais qui entrera en vigueur dans l'avenir (emploi non situatif); ou ii) à imposer que les destinataires soient soumis à cette mesure (futur déontique).

Les futurs simples repérés dans le corpus et leur répartition ont montré que la typologie de phrase a une influence remarquable sur la valeur à attribuer au futur. Tout comme dans le cas de la personne verbale, dans la plupart des cas nous avons affaire à de simples tendances d'emploi plutôt qu'à une règle figée qui prescrit un type de phrase et en bannit un autre. En effet, ce n'est que dans

l'emploi prédictif d'incertitude, dans l'emploi prédictif de concordance et dans le futur hypothétique que la plupart des exemples collectés montrent l'occurrence de la même typologie de proposition: des subordonnées complétives interrogatives directes dans le premier cas, des subordonnées circonstancielles temporelles dans le deuxième, des propositions principales régissant une subordonnée circonstancielle hypothétique dans le troisième cas. Cependant, il se peut que l'incertitude soit introduite par un verbe tel que *interroger*, mais dans un énoncé où le futur figure en hypotaxe dans une subordonnée relative (23):

(23) Par ailleurs, la Commission s'interroge encore sur «l'impact» véritable sur la croissance qu'*aura* la hausse de la TVA appliquée en Allemagne au début de l'année. (lf17-02-15).

Ou encore que la protase d'un futur hypothétique soit une subordonnée complétive objective (24):

(24) Quant à l'Europe, en dépit de ses tentatives pour protéger certains marchés, comme celui de la chaussure, elle sait que son sort ne *sera pas* plus enviable à terme si Pékin ne réévalue pas sa monnaie. (lf11-01-23).

À l'exception de ces trois emplois, où une typologie de phrase révèle les traits distinctifs de ces emplois, nous avons relevé une forte propension des futurs à figurer dans des phrases simples et dans des propositions principales, dans des subordonnées complétives et dans des relatives. Nous imaginions que les propositions relatives étaient l'expression de tendances particulières dans certains emplois du futur, mais l'analyse qualitative des futurs simples n'a montré aucun résultat significatif.

Les deux derniers critères internes que nous avons analysés, à savoir la présence d'adverbiaux ou d'expressions temporelles *ad hoc* dans le cotexte du futur, ont permis de distinguer certains emplois strictement temporels du futur. On fait allusion au futur prédictif «lato sensu situatif», diamétralement opposé au futur prédictif «lato sensu non situatif» par la présence de dates précises ou d'adverbiaux temporels qui situent de manière ponctuelle le futur dans l'avenir, qui font défaut dans l'emploi «non situatif». De même, les futurs prédictifs «stricto sensu» et «prophétique» peuvent présenter des adverbiaux temporels futurs sous forme de pure prévision dans le premier cas, de prédiction prophétique dans le

second. On a également souligné que des adverbiaux temporels ou des expressions temporelles *ad hoc* qui marquent l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité peuvent figurer dans les emplois prédictifs d'«antérieur», de simultanéité et d'«ultérieur», si les relations temporelles ne se manifestent pas à travers des subordonnées circonstancielles temporelles. En outre, on a défini le futur des historiens même sur la base de la présence d'expressions temporelles non adverbiales *ad hoc*, qui contribuent au décodage du contexte passé où ce futur fictif s'insère. Enfin, on a constaté la présence d'une typologie d'adverbiaux spécifiques qui intervient dans le décodage du futur déontique: des marques adverbiales de l'obligation et de la contrainte.

Pour ce qui est des indices externes, on en a isolé deux. Les connaissances du monde affectent considérablement l'interprétation de certains emplois du futur qui, faute du savoir partagé par les interlocuteurs, pourraient être interprétés d'une manière différente. C'est le cas de la situation évoquée dans l'exemple (13), qu'on peut qualifier d'irréelle et de paradoxale sur la base du bagage de connaissances préalables acquises par les interlocuteurs. Celles-ci représentent le point de vue sur le monde extérieur et permettent de formuler une opinion à propos de la réalisation de la situation décrite.<sup>8</sup> Quant à la typologie des textes, par contre, il n'est pas possible de bien délimiter le domaine spécifique où un futur simple apparaît. Là aussi, nous sommes obligée de faire référence à des tendances d'emploi, qui permettent une lecture du futur préférentielle dans un texte plutôt que dans un autre. Nos considérations les plus intéressantes portent sur des textes qui sont la prérogative des quotidiens et, plus en détail, de la section économique: les titres dans le premier cas, les flashs dans le second. En effet ces deux types de textes présentent un recours assez élevé à trois emplois prédictifs du futur qu'il est possible d'expliquer par leur caractère d'annonce, de brièveté et d'immédiateté: les emplois «lato sensu situatif», «lato sensu non situatif» et «stricto sensu». Les autres emplois du futur ne présentent pas, de ce point de vue, de traits particuliers, et figurent surtout dans des articles et dans des reportages, les textes les plus fréquents du corpus. C'est pourquoi les emplois du futur sont extrêmement influencés par la typologie de corpus et de textes que l'on considère.

## 9. Conclusions

Cette recherche ne constitue qu'une interprétation des emplois du futur simple français. Nous avons choisi de nous appuyer sur l'importance attribuée à la situation énonciative, élargie et/ou restreinte, où le futur peut apparaître. D'une manière plus remarquable que les autres temps verbaux, le futur simple montre des traits distinctifs qui impliquent un traitement fondé sur certains points essentiels. Le premier est selon nous constitué par son origine, étant donné sa création novatrice par rapport aux autres formes de futur du latin qui n'ont pas survécu dans les langues romanes<sup>9</sup>. Par conséquent, la nouvelle forme de futur s'est développée à partir de tournures verbales périphrastiques qui avaient à l'origine un sens de futur enrichi de nuances modales. Ces traits modaux associés à l'indication de l'avenir se sont entièrement conservés dans la forme actuelle de futur. Comme on vient de le montrer, le futur simple français se prête à de multiples interprétations, dont la plupart sont imputables à sa genèse (c'est le cas du futur déontique, du futur injonctif, du futur de promesse, du futur épistémique).

Il nous a paru indispensable d'essayer de rédiger un éventail complet des valeurs que le futur peut assumer, à travers deux grandes répartitions: la valeur temporelle et la valeur modale. Nous nous alignons sur la théorie de Rocci (2005) relativement à la nécessité de diviser la valeur temporelle, car les deux pôles de la temporalité pure et d'une temporalité nuancée par des traits modaux présentent plusieurs différences. D'où notre proposition d'établir des sous-classes à l'intérieur de ce qu'on peut qualifier de «valeur temporelle au sens strict», relativement au futur prédictif. A ce stade, on s'est aperçu qu'il fallait justifier la division ultérieure du futur prédictif en d'autres sous-emplois, à travers la recherche de traits cotextuels typiques d'un ou plusieurs emplois, mais absents dans les autres. Les domaines des emplois du futur pouvaient encore se prêter à plusieurs superpositions, ce qui nous a fait prendre en compte des éléments d'ordre subjectif et contextuel pour aboutir à une catégorisation spécialisée. Malgré nos tentatives, les frontières des domaines d'emplois et des emplois mêmes du futur restent assez floues. Cela est dû à plusieurs facteurs: le type de démarche proposé, les régularités temporelles restreintes à notre corpus et les critères d'analyse envisagés. Tous ces paramètres,

qui constituent les spécificités et les limites de notre étude, pourraient représenter le point de départ pour de nouvelles recherches et pistes de réflexion dans un nouveau corpus, afin de proposer une nouvelle démarche et vérifier si les critères qui sous-tendent les emplois du futur simple restent les mêmes.

## Bibliographie

- J. L. BYBEE, Ö. DAHL, «The creation of tense and aspect systems in the languages of the world», *Studies in Language*, 13-1, 1989, pp. 51-103.
- A. CELLE, *Etude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*, Paris, Ophrys 1997.
- P. CHARAUDEAU, D. MAINGUENEAU (ed.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- E. EGGS, *Maîtrise du français et économie*, Paris, Editions LIRIS, 1998.
- S. FLEISCHMAN, *The future in thought and language. Diachronic Evidence from Romance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.
- C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Les interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin, 1990.
- M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
- A. ROCCI, *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*, Milano, Pubblicazioni dell'I.S.U. Università Cattolica, 2005.
- A. M. SILLETTI, *La notion de «futurité» et sa réalisation morphosyntaxique dans le discours de vulgarisation français/italien/anglais*, thèse de doctorat non publiée, Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia, 2009.
- A. M. SILLETTI, «Situations d'occurrence des emplois du futur simple français sur la base d'un corpus économique de presse», Actes des XIIèmes RJC 2009, 29 et 30 mai 2009 (sous presse).
- P. VALESIO, «La genesi del futuro romanzo», *Lingua e stile*, 4, 1968, pp. 405-412.
- 

## Note

[↑ 1](#) Plus particulièrement, l'adoption de cadres théoriques et méthodologiques

nouveaux a contribué non seulement à approfondir notre recherche, mais aussi à élargir notre point de vue initial.

[↑ 2](#) Nous tenons à préciser que les emplois présentés dans la Figure 1 ne figurent pas totalement dans notre corpus, étant donné la typologie de textes dont il se compose. Par conséquent, nous représentons l'ensemble des emplois pour tracer un tableau complet du phénomène.

[↑ 3](#) Pour l'analyse de la valeur modale du futur simple, nous renvoyons à Silletti (2009) et à Silletti (sous presse).

[↑ 4](#) Les enjeux attachés au choix de nos dénominations sont examinés dans Silletti (2009).

[↑ 5](#) Le sigle à la fin des exemples est à lire de la manière suivante: lf (*Le Figaro*), suivi du jour, du mois et du numérotage du texte par journée.

[↑ 6](#) Contrairement à l'emploi prédictif «lato sensu», qui fait référence à des prévisions à court/moyen terme.

[↑ 7](#) La personne verbale est à notre avis le trait qui différencie ce futur d'un futur injonctif. En effet, ce dernier est directement adressé aux destinataires de la contrainte, comme l'emploi des deuxièmes personnes en témoigne. C'est le cas, à titre d'exemple, des reproches des parents envers leurs enfants si ces derniers ne leur obéissent pas.

[↑ 8](#) Le même bagage de connaissances partagées par les interlocuteurs représente un trait distinctif et typique d'un emploi du futur tout à fait modal: l'emploi épistémique.

[↑ 9](#) Pour une analyse ponctuelle de la disparition du futur latin et de la création du futur roman, nous renvoyons à Valesio (1968). Pour un commentaire plus général, nous renvoyons à Silletti (2009).